

ORDER OF REFERENCE

ORDRE DE RENVOI

THURSDAY, November 6, 1969.

Le JEUDI 6 novembre 1969

Ordered,—That Bill C-2, An Act to amend the Judges Act be referred to the Standing Committee on Justice and Legal Affairs.

Il est ordonné,—Que le Bill C-2, Loi modifiant la Loi sur les juges, soit déferé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Attest:

Attesté:

Le Greffier de la Chambre des communes,
ALISTAIR FRASER.
The Clerk of the House of Commons

On motion of Mr. Gibbon, seconded by Mr. Serré, it was

The question being put on the first motion, it was resolved in the affirmative. The Clerk of the Committee declared Mr. Toinnie duly elected Chairman of the Committee.

Mr. Toinnie took the Chair and thanked the Committee for the honour conferred upon him.

The Chairman called for motions for the election of a Vice-Chairman.

Mr. Cantin moved, seconded by Mr. Forget,

—That Mr. Gervais be elected Vice-Chairman of the Committee.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative. The Chairman declared Mr. Gervais duly elected Vice-Chairman of the Committee.

On motion of Mr. Deacon, it was Agreed,—That the Committee print 1000 copies of its Minutes of Proceedings and Evidence.

Le président M. Toinnie a été élu avec

La première motion est mise aux voix et est adoptée. Le greffier du Comité déclare que M. Toinnie est dûment élu président du Comité.

M. Toinnie assume le rôle de la réunion et remercie le Comité de l'honneur qu'il vient de lui conférer.

Le président fait l'appel des motions relatives à l'élection d'un vice-président.

M. Cantin propose, avec l'appui de M. Forget,

—Que M. Gervais soit élu vice-président du Comité.

La motion est mise aux voix et est adoptée. Le président déclare que M. Gervais est dûment élu vice-président du Comité.

Sur la proposition de M. Deacon, Il est décidé,—Que le Comité fasse imprimer 1,000 exemplaires de ses Procès-verbaux et témoignages.